

PANNEAUX RAYONNANTS anti salissure

atENZA

Les atouts

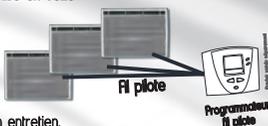
Thermostat avec système fil pilote 6 ordres :

Vos panneaux rayonnants *atENZA* équipés du fil pilote 6 ordres peuvent être connectés à un programmeur fil pilote, pour centraliser la gestion de votre chauffage intérieur.

Il suffit de passer les thermostats de chaque produit en mode PROGRAMMATION.

Ainsi, 6 ordres sont programmables et peuvent être envoyés aux thermostats depuis le programmeur, afin qu'ils fonctionnent suivant les modes:

CONFORT/ ECO / HORS GEL / Mise en veille
CONFORT -1°C / CONFORT -2°C



Simplicité d'utilisation. Sans aucun entretien.
Fixation avec système de verrouillage.

Fonctionnement

Thermostat électronique :

- Réglage de la consigne de température par potentiomètre.
- Modes de chauffage : confort, économie, hors-gel, programmation, et mise en veille.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements d'installation, et conseils d'utilisation !

► N° Indigo 0 825 802 125

0,15 € TTC / MN

2000W

1500W

1000W

750W



Dimension. 1032x116x437mm
Poids net 9.1Kg
Référence 463053

Dimension. 812x116x437mm
Poids net 6.7Kg
Référence 463052

Dimension. 592x116x437mm
Poids net 5.2Kg
Référence 463051

Dimension. 592x116x437mm
Poids net 5.1Kg
Référence 463050

Système électrique
GARANTIE 1 AN

NF
LCIE
ELECTRICITE
1904ED

CE

□
classe II

💧
IP 24

GUIDE DE MONTAGE ET D'UTILISATION



USAGE DOMESTIQUE ET UTILISATION INTERIEURE UNIQUEMENT

Lire attentivement la notice avant de procéder à l'installation et l'utilisation de l'appareil.

Conserver ce document pour consultation ultérieure.

SOMMAIRE

<i>1. Présentation et caractéristiques</i>	<i>Page 3</i>
<i>2. Installation et mise en service</i>	<i>Page 4</i>
<i>3. Fonctionnement du thermostat</i>	<i>Page 6</i>
<i>4. Conseils et précautions</i>	<i>Page 9</i>
<i>5. Entretien</i>	<i>Page 10</i>
<i>6. Protection de l'environnement</i>	<i>Page 10</i>
<i>7. Conditions de garantie</i>	<i>Page 11</i>
<i>8. Déclaration CE</i>	<i>Page 13</i>

PANNEAU RAYONNANT

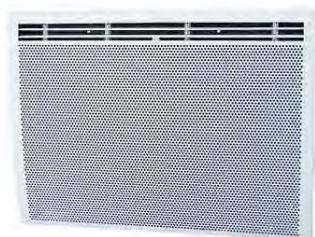
SYSTEME ANTI-SALISSURE

THERMOSTAT ELECTRONIQUE

FIL PILOTE 6 ORDRES



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :



AVANT



ARRIERE

Modèle / Ref.	463050	463051	463052	463053
Tension / Fréquence	230V~ 50Hz	230V~ 50Hz	230V~ 50Hz	230V~ 50Hz
Puissance	750 W	1000 W	1500 W	2000 W
Dimensions	592x116x437mm	592x116x437mm	812x116x437mm	1032x116x437mm
Poids net	5.1 kg	5.2 kg	6.7 kg	9.1 kg
IP	IP 24	IP 24	IP 24	IP 24
Classe	Double isolation (Classe II)			

Ce panneau rayonnant, équipé du fil pilote 6 ordres, peut être connecté à un programmeur fil pilote, pour centraliser la gestion de votre chauffage intérieur.

Il suffit de passer les thermostats de chaque produit en mode PROGRAMMATION.

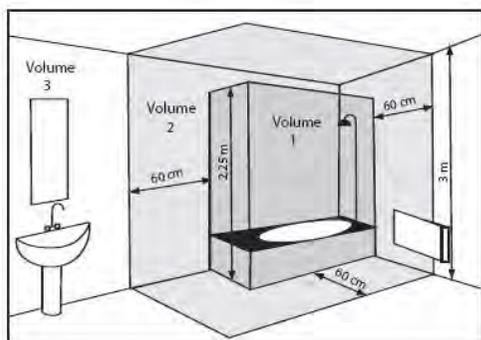
Ainsi, 6 ordres sont programmables et peuvent être envoyés aux thermostats depuis le programmeur, afin qu'ils fonctionnent suivant les modes :

CONFORT / ECO / HORS GEL / Mise en veille / CONFORT -1°C / CONFORT -2°C

OÙ INSTALLER L'APPAREIL ?

- Installation et usage intérieur.
- L'appareil de chauffage ne doit pas être placé juste en dessous d'une prise de courant.
- Respectez les distances minimum de dégagement comme indiqué dans la Fig. 1.
- Le raccordement au secteur s'effectue par le câble 3 fils via un boîtier de raccordement. Dans les endroits humides tels que salle de bain, buanderie, cuisine, il faut installer le boîtier de raccordement au moins à 25cm par rapport au niveau du sol.
- N'installez pas l'appareil dans un flux d'air susceptible de perturber sa régulation (sous une climatisation, VMC.)

Avertissement: L'appareil doit être installé dans le volume 2 ou 3 de la salle de bain. Le schéma ci-dessous est donné uniquement à titre d'exemple. Si la configuration présentée sur le schéma ne correspond pas à celle de votre salle de bain, nous vous suggérons fortement de contacter un électricien professionnel pour réaliser l'installation adéquate selon la norme NF C 15-100.



DISTANCE MINIMALE DE DEGAGEMENT

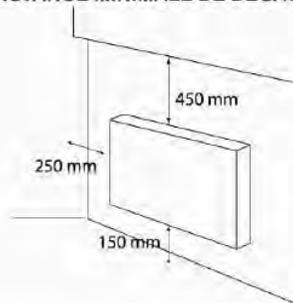


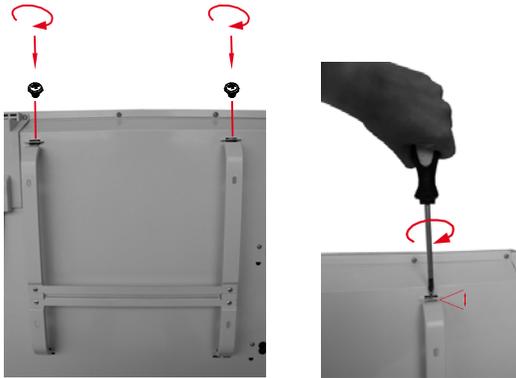
FIG 1

INSTALLER L'APPAREIL

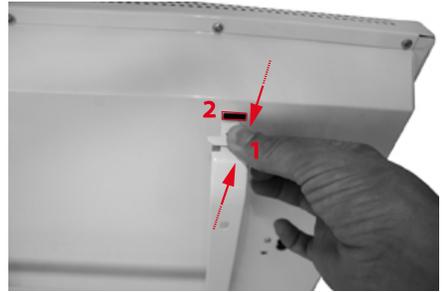
- Utilisez le support mural fourni pour fixer l'appareil. Respecter les distances minimales d'obstacles (voir Fig1).
- Fixez le support mural sur un mur résistant et plat à l'aide des vis et chevilles appropriées au support de fixation choisi.
- Enlevez les 2 vis de fixation situées sur la partie haute du support mural (voir Etape 1) puis appuyer sur les encoches pour détacher le support mural.
- Fixez le support au mur à l'aide de 4 vis et chevilles adaptées à votre support.

- Présenter l'appareil face au support mural, insérer le support dans les encoches situées en partie basse au dos de l'appareil et le faire glisser légèrement vers le haut afin de le verrouiller. Insérer ensuite la partie supérieure puis remettre les vis de maintien.
- Pour enlever l'appareil du support, répétez la manipulation précédente à l'inverse.

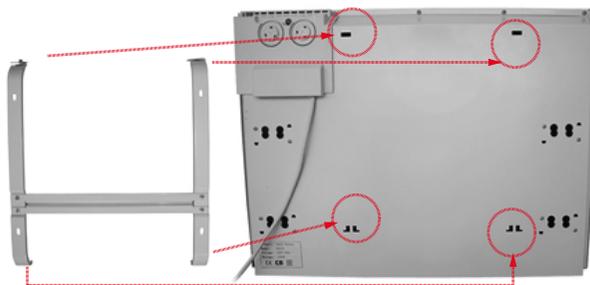
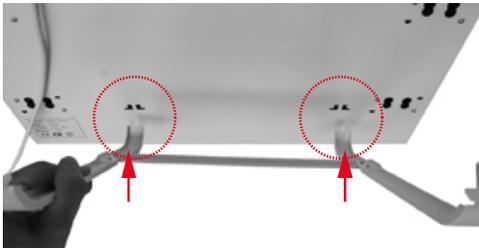
Etape 1 :



Etape 2 :

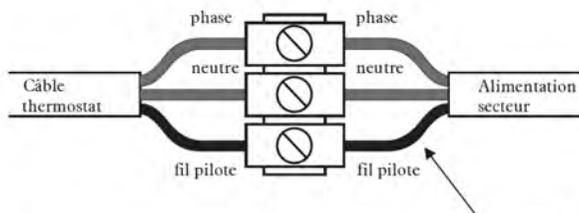


Etape 3 :



CONNEXION ELECTRIQUE

- L'appareil est alimenté en 230V~50Hz
- Raccorder le câblage 3 fils comme suit :
(Marron=Phase, Bleu=Neutre, Noir=fil pilote)
- Appareil de la classe II (double isolation). **Le raccordement à la terre est interdit. Ne pas brancher le fil pilote (noir) à la terre.**
- L'appareil doit être raccordé par un électricien qualifié.

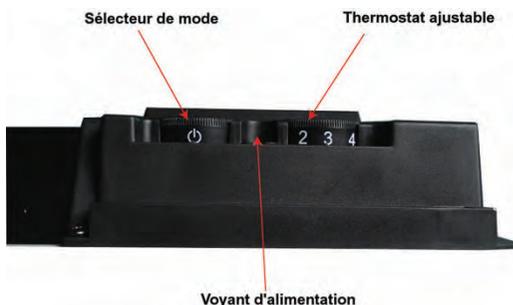


Cas 1: SYSTEME ELECTRIQUE UTILISATEUR SANS FIL PILOTE : le fil pilote(noir) ne doit pas être raccordé.
Cas 2: SYSTEME ELECTRIQUE UTILISATEUR AVEC FIL PILOTE : raccorder le fil pilote (noir) du thermostat au fil pilote (noir) de votre installation.

3

FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT

- **Boîtier de régulation :**



- **Section A - Sélecteur de mode**

	MODE VEILLE (L'appareil ne fonctionne pas mais est sous tension)
	MODE HORS-GEL (L'appareil maintient la température ambiante à environ 7°C)
	MODE CONFORT
	MODE ECO (la température de consigne est 3°C de moins que le MODE confort)
PROG	MODE PROGRAMME (Définir les programmes quotidiens via le programmateur fil pilote)

1) Mode VEILLE



- Le chauffage de l'appareil sera coupé, mais il restera sous tension.
- L'indicateur d'alimentation est éteint.

2) Mode HORS GEL



- En mode hors-gel, l'appareil fonctionnera et maintiendra la température ambiante à environ 7°C.
- Nous vous proposons de sélectionner ce mode lorsque vous êtes absent pour une période prolongée.
- Tournez le sélecteur de mode sur ❄️.

3) Mode CONFORT



- Réglez la température de confort souhaitée quand la pièce est occupée.
- Tournez le sélecteur de mode sur ☀️.
- Ajustez le thermostat à la température souhaitée (Reportez vous au paragraphe du thermostat).

4) Mode ECO



- Tournez le sélecteur de mode sur 🌙.
- L'appareil baissera la température de 3°C par rapport à la température du mode confort.
- Ajustez le thermostat à la température souhaitée. (Reportez vous au paragraphe du thermostat).

5) Mode PROGRAMME

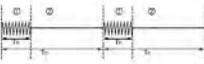
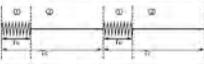


- Tournez le sélecteur de mode sur P.
- L'appareil est équipé d'un fil pilote à connecter sur un programmeur fil pilote.
- Sur ce mode, l'appareil fonctionnera selon les instructions du programmeur fil pilote.

Note : le thermostat du radiateur possède un relais qui permet d'alimenter la résistance de chauffe (commutation de tension). De ce fait, il est parfaitement normal d'entendre un léger « clic » lorsque la commutation se fait.

Tableau des ordres que l'appareil peut recevoir sur son fil pilote :

Ce produit est équipé d'une régulation pouvant être commandé par fil pilote 6 ordres (A mesurer ente le fil pilote et le neutre)

Ordres reçus	Oscilloscope	Mode obtenu	Température de chauffe obtenue
Absence de tension		Confort	Réglage confort
Alternance complète 230V		Eco	Réglage éco (abaissement de 3°C par rapport au réglage confort)
Demi alternance négative -115V		Hors gel	Température hors gel (environ 7°C) peut être utilisé pour le délestage
Demi alternance positive +115V		Arrêt délestage	Arrêt instantané de l'appareil
Signal alternatif		Confort -1°C	Réglage confort -1°C
Signal alternatif		Confort -2°C	Réglage confort -2°C

• Section B – Réglage thermostat



- La plage de température est 5°C ~ 35°C. La position maximum (MAX) correspond à 35°C qui signifie que l'appareil fonctionne normalement en continu. La position mini (MIN) est d'environ 5°C.
- Quand la température ambiante atteint la température de consigne, l'appareil s'arrêtera automatiquement.
- Quand la température ambiante est inférieure à la température de consigne, l'appareil se remet en marche automatiquement.

Remarque :

- Lors du passage du mode Veille au mode Eco, Confort, Hors gel ou Programme, l'appareil fonctionnera à sa puissance maximale pendant 2 minutes. Une fois ce test effectué, l'appareil fonctionnera selon le mode choisi et la température demandée.
- Lors de la première utilisation, il se peut qu'une odeur apparaisse. Ne vous inquiétez pas. Aérez la pièce, l'odeur se dissipera après une vingtaine de minutes.



Ne pas couvrir

- **AVERTISSEMENT** : Afin d'éviter toute surchauffe, ne pas couvrir l'appareil.
- Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Il convient de surveiller les enfants afin qu'ils ne jouent pas avec l'appareil
- Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.
- Ne pas utiliser l'appareil de chauffage avec un programmateur, une minuterie ou tout autre dispositif qui met l'appareil de chauffage sous tension automatiquement afin d'éviter tout danger dû au réarmement intempestif du coupe circuit thermique.
- L'installation électrique doit être effectuée par un électricien qualifié en respect de la réglementation en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France)
- Le raccordement au secteur s'effectue par le câble d'alimentation via un boîtier de raccordement.
- L'appareil de chauffage doit être installé de façon telle que les interrupteurs et autres dispositifs de commande ne puissent pas être touchés par une personne se trouvant dans la baignoire ou la douche.
- Un moyen de déconnexion du réseau d'alimentation ayant une distance d'ouverture des contacts de tous les pôles doit être prévu dans la canalisation fixe conformément aux règles d'installation.
- L'appareil doit être alimenté par l'intermédiaire d'un dispositif à courant différentiel résiduel (DDR) ayant un courant différentiel de fonctionnement assigné ne dépassant pas 30 mA.
- Ne pas couvrir l'appareil ni obstruer ou boucher les grilles d'entrées et sorties d'air.
- Pour votre sécurité, l'appareil est équipé d'un coupe circuit thermique. En cas de surchauffe, l'alimentation électrique sera coupée.
- Attention : Ne pas utiliser ou installer cet appareil de chauffage à proximité d'une baignoire ou d'une douche.

1. Avant de nettoyer l'appareil, coupez son alimentation et attendez qu'il soit complètement refroidi.
2. Utilisez un chiffon humide pour nettoyer la coque de l'appareil.
3. Nettoyez les grilles d'entrée et sortie d'air régulièrement.
4. N'utilisez pas d'eau, de détergents abrasifs liquides ou des agents chimiques (alcool, essence etc.) pour nettoyer l'appareil.



Ce produit est marqué du symbole du tri sélectif relatif aux déchets d'équipements électriques et électroniques. Cela signifie que ce produit ne doit pas être mis au rebut avec les déchets ménagers mais doit être pris en charge par un système de collecte sélective conformément à la directive européenne 2002/96/CE. Il sera ensuite soit recyclé soit démantelé afin de réduire les impacts sur l'environnement, les produits électriques et électroniques étant potentiellement dangereux pour l'environnement et la santé humaine en raison de la présence de substances dangereuses. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter votre administration locale ou régionale.

Malgré tout le soin apporté à notre produit et pour le cas où vous rencontreriez un problème quelconque, nous vous demandons de bien vouloir contacter le numéro Indigo  N° Indigo **0 825 802 125** , avant de vous adresser au magasin où vous avez acheté le produit. 0,15 € TTC / MN

Ce produit dispose d'une garantie contractuelle du vendeur de **1 an (système électrique)** à partir de la date d'achat, certifiée par ledit vendeur, en garantie totale des pièces et main-d'oeuvre, dans le cadre d'une utilisation conforme à la destination du produit et aux instructions du manuel d'utilisation. Cette garantie ne s'applique pas à toute mauvaise utilisation, toute erreur de branchement, survolage, installation défectueuse, accessoires, réparation tentée par vos soins, démontage ou modification du produit, chutes ou chocs.

Les frais de port et d'emballage sont à la charge de l'acheteur et, en aucun cas, la garantie contractuelle ne peut donner droit à des dommages et intérêts.

En cas de retour, veillez à la solidité de l'emballage contenant l'appareil. Nous ne répondons pas d'un appareil abîmé pendant le transport. Le produit doit être retourné complet avec tous les accessoires livrés d'origine et avec la copie du justificatif d'achat (facture et/ou ticket de caisse).

De fausses indications de la date ou des ratures nous déchargent de toute obligation.

Très important : Pour tout retour SAV pendant la durée de garantie, la facture et/ou le ticket de caisse, seuls justificatifs admis, est impératif. Tout produit dégradé ne sera ni repris, ni échangé par les magasins.

Service après-vente :

UNIPRO
ZA LAVÉE
43200 YSSINGEAUX
FRANCE

Indépendamment de la garantie contractuelle ainsi consentie, le vendeur reste tenu des défauts de conformité du bien au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.

Articles relatifs à la garantie légale

Code de la consommation :

• Article L211-4

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

• Article L211-5

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

• Article L211-12

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Code civil :

• Article 1641

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

• Article 1648

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

• Article 1641 à 1649



ZI La Borie
43120 MONISTROL/LOIRE
FRANCE

M. Bruyeron, Directeur Général, déclare que le produit :

Désignation : Panneaux rayonnants 750W / 1000W / 1500W / 2000W
Références : 463050 / 463051 / 463052 / 463053

Est conforme à :

- la Directive Basse Tension 2006/95/CE
- la Directive Compatibilité Electromagnétique 2004/108/CE

Suivant les normes harmonisées :

EN 60335-1:2002/+A1:2004/+A11:2004/+A12:2006/+A2:2006/+A13:2008
EN 60335-2-30:2003/+A1:2004/+A2:2007
EN 55014-1:2006/+A1:2009
EN 55014-2:1997/+A1:2001/+A2:2008
EN 61000-3-2:2006
EN 61000-3-3:2008

A Monistrol sur Loire 43120,

le 26 mai 2011